

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158016	Date d'inspection Le 22 juin 2023	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	33(1)	06 juil. 2023	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue -Le ratio est respecté durant la visite -Durant la visite l'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive -L'aire de jeux extérieur offre aux enfants une zone de jeu sécuritaire, ne posant aucun danger -L'aire de jeux extérieur est recouverte de plus d'une matière permettant aux enfants d'explorer et de vaquer à différents types d'activités mais du sable doit être ajouté dans deux des bacs à sable présent dans les aires de jeux clôturées. -Une zone ombragée est présente dans l'espace clôturée du parc extérieur mais il est recommandé de changer l'angle des toiles pour que l'ombre soit plus présente en fin de journée -La zone de jeu des tous petits est séparée de celle des enfants d'âge préscolaire -Le matériel et l'équipement proposé aux enfants n'est pas en quantité suffisante, la variété est manquante pour le nombre d'enfant présent. -Il est grandement encouragé de créer des zones de jeu distinct dans l'aire de jeu extérieure et d'offrir aux enfants différentes opportunités d'explorer, créer et s'amuser. <p>Observations : Durant la visite les nourrissons font en partie la sieste et l'autre moitié sont en période de jeu libre, discussion de l'utilisation de bacs sensoriels pour emmener les poupons à explorer davantage. Les enfants de 2ans terminaient leurs collations et se préparaient à aller jouer dehors. Les enfants de 2-3ans venaient de terminer leurs siestes et étaient en période de jeux libres.</p>

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Le 22 juin 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Alda Poirier

Le 22 juin 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date